



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/09/2023

Membres		
<u>En exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
29	24	28
Date convocation 20/09/2023		
Date Publication 02/10/2023		
N° Délibération 2023-06-06		
Secrétaire Séance Fanny CABOT		

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 26 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'UZES régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle Racine en Mairie d'Uzès, sous la présidence de M. Jean-Luc CHAPON, Maire d'Uzès.

Présents : M. Jean-Luc CHAPON, M. Fabrice VERDIER, Mme Marie-Françoise VALMALLE, M. Jacques CAUNAN, Mme Muriel BONNEAU, M. Thierry de SEGUINS COHORN, Mme Fanny CABOT, M. Bernard POISSONNIER, Mme Sophie MARINOPOULOS, M. Gérard BONNEAU, Mme Isabelle VILLEFRANCHE, M. Jérôme AUJOLAT, M. Olivier CLEMENT, Mme Sylvie LOPEZ, Mme Séverine PEUCHERET, Mme Anne-Sophie LAUTHIER, M. Guy ATTIGUI, Mme Sandra ROLLET, M. Julien HURARD, Mme Hélène GILET, M. Romain BETIRAC, M. Jérôme MAURIN, M. Christophe CAVARD, M. Simon SUBTIL.

Absents représentés : Mme Laurence JACQUEMART, (pouvoir à M. Jean-Luc CHAPON), M. Franck SEROPIAN (pouvoir à M. Guy ATTIGUI), Mme Delphine DEJEAN (pouvoir M. Christophe CAVARD), Mme Lydie PASTRE DEFOS DU RAU (pouvoir à M. Simon SUBTIL).

Absente non représentée : Mme Amandine BRUNEL.

Objet : Décision modificative n°2 Budget principal

VU le Code Général des Collectivité Territoriales,

VU le Budget Primitif 2023 du budget principal du 21 mars 2023,

VU la décision modificative N°1 du 21 juin 2023,

VU l'avis de la commission des Finances en date du 19 septembre 2023,

CONSIDERANT la nécessité d'apporter des modifications au budget primitif 2023 du budget principal,

CONSIDERANT que la modification proposée n'affecte en rien les équilibres financiers du budget primitif 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- Approuve les modifications apportées au budget primitif 2023 du budget principal telles que reprises dans le tableau ci-après :

REÇU EN PREFECTURE

Le 06/10/2023

Application agréée E-legalite.com

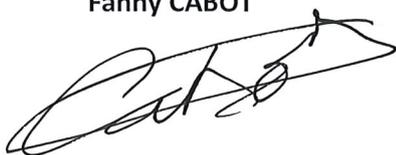
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/09/2023

Délibération n°2023-06-06

DECISION MODIFICATIVE N°2 2023			
BUDGET PRINCIPAL			
SECTION FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE/ARTICLE	DEPENSES	CHAPITRE/ARTICLE	RECETTES
Chapitre 011 Article 61558 Entretien autres biens mobiliers	- 50 000 €		
Chapitre 65 Article 65811 Droits d'utilisation-informatique (cloud)	+ 50 000 €		
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €
SECTION INVESTISSEMENT			
CHAPITRE/ARTICLE	DEPENSES	CHAPITRE/ARTICLE	RECETTES
Chapitre 204 Article 2041512 Participation investissement SMEG	+ 2 400 €		
Chapitre 21 Article 2138 Travaux bâtiments divers	+ 50 000 €		
Chapitre 23 Article 2313 Opération : tvx bâtiments divers par avancement	-52 400 €		
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €

Le secrétaire de séance,
Fanny CABOT




Le Maire d'Uzès,
Jean-Luc CHAPON

